

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>16<sup>eme</sup></b>
Nom de site	CLICHY	Numéro	T16774
Adresse du site	<b>86, rue de la Tour</b>	Hauteur	R+6 (26.47m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitation
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Non		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>08/01/2019</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>15/02/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>15/04/2021</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 315°, 75° et 195°.		
Distance des ouvrants	>5 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 315° < 5V/m - 75° < 4V/m - 195° < 5V/m <b>5G (3500) : 315° &lt; 4V/m - 75° &lt; 3V/m - 195° &lt; 4V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>25.97 et 26.92 m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 315°, 75° et 195° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Estimation des antennes à faisceaux orientables**

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (SG) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	86 RUE DE LA TOUR	R+2	Non	10m	< 1V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 86 RUE DE LA TOUR 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 315°	Azimut 75°	Azimut 195°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour la 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

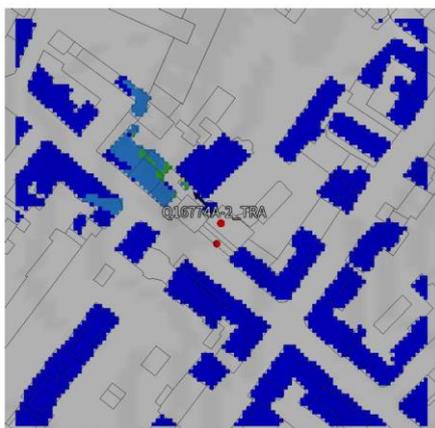
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 86 RUE DE LA TOUR 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 315°	Azimut 75°	Azimut 195°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2V/m.

a. Azimut 315°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 315°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



b. Azimut 75°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 75°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.

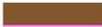


a. Azimut 195°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 195°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.

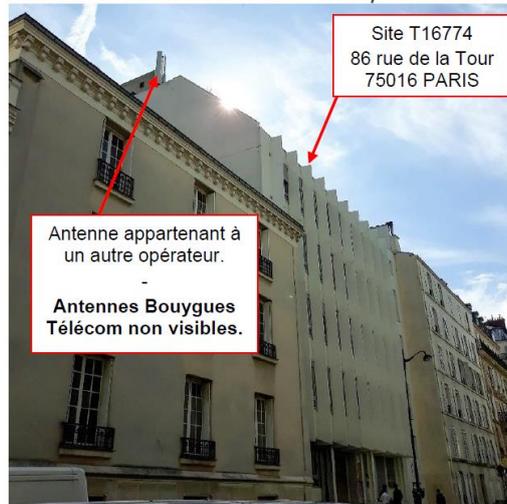


### Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Vue des Antennes Avant/Après

**État projeté :** Pas de modification visuelle, non visible depuis la ru



*SANS CHANGEMENT VISUEL*

## Vue des Azimuts

Azimut S1 :



Azimut S2 :



Azimut S3 :

